



Attestation à remettre lors du Comité Syndical le 31 mai 2018
ou à retourner par voie postale ou mail aux coordonnées indiquées ci-dessous.

**ATTESTATION AUTORISANT LA RÉCEPTION DEMATERIALISÉE
DES CONVOCATIONS AUX COMITÉS SYNDICAUX**

Vu **l'article 1 « les convocations » du Chapitre 1 du règlement intérieur** du Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon repris ci-dessous :

« Les convocations aux sessions sont établies par le Président. Elles sont mentionnées au registre des délibérations et affichées au siège du Syndicat.

Les convocations sont adressées aux délégués titulaires par voie électronique ou postale, à l'adresse qu'ils ont communiquée, cinq jours francs au moins avant le jour de la session. Elles indiquent le jour, l'heure et le lieu de la réunion.

Elles sont adressées pour information par voie électronique aux maires et aux délégués suppléants, qui auront communiqué leur adresse mail.

Les convocations comprennent l'ordre du jour de la réunion précisant la liste des différents dossiers abordés. Elles sont accompagnées d'une notice explicative ou de tous les documents afférents aux points inscrits à l'ordre du jour afin de permettre aux délégués de pouvoir prendre connaissance de manière éclairée des dossiers qui seront évoqués lors de la réunion du Comité Syndical.

L'intégralité des dossiers visés dans l'ordre du jour sont consultables par les délégués au siège du syndicat.

Les dossiers abordés lors de la session sont tenus à disposition des délégués lors de la séance.

Le Comité Syndical se réunit au moins une fois par trimestre. Le Président peut le réunir chaque fois qu'il le juge utile ».

✂-----

Je soussigné(e) Mme/M. :

Délégué titulaire de la Communauté de Communes/Commune de
.....

➤ **ACCEPTÉ** désormais de recevoir par voie électronique les convocations aux réunions émises par le SMBVA, à l'adresse mail suivante :

.....@.....

Et m'engage à signaler dans les plus brefs délais au secrétariat du SMBVA, tout changement d'adresse électronique ou problème de messagerie.

➤ **REFUSE** de recevoir par voie électronique les convocations aux réunions émis par le SMBVA.

Je souhaite continuer à les recevoir à mon domicile par voie postale :

.....

Fait à

Signature :

Le.....